



## Le chemin de fer de l'Amérique du Nord

### COMMUNIQUÉ

## Le CN déclare un bénéfice net de 886 M\$ CA, ou 1,10 \$ CA par action après dilution, au TR2 2015

***Le bénéfice par action (BPA) dilué rajusté a augmenté de 12 % au TR2 2015, s'établissant à 1,15 \$ CA <sup>1)</sup>***

**MONTREAL, le 20 juillet 2015** – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2015.

### Points saillants des résultats financiers du TR2 2015

- Le bénéfice net s'est établi à 886 M\$ CA, ou 1,10 \$ CA par action après dilution, comparativement à un bénéfice net de 847 M\$ CA, ou 1,03 \$ CA par action après dilution, au TR2 2014. Les résultats du TR2 2015 comprennent également une charge d'impôts reportés de 42 M\$ CA (0,05 \$ CA par action après dilution) découlant de l'augmentation d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés.
- À l'exclusion de la charge d'impôts reportés, le BPA dilué rajusté du TR2 2015 a augmenté de 12 %, s'établissant à 1,15 \$ CA, par rapport au BPA dilué de 1,03 \$ CA du TR2 2014. <sup>1)</sup>
- Au TR2 2015, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 8 % pour s'établir à 1 362 M\$ CA.
- Au TR2 2015, les produits d'exploitation sont demeurés constants, se chiffrant à 3 125 M\$ CA, le nombre de wagons complets a diminué de 3 % et les tonnes-milles commerciales ont diminué de 7 %.
- Le ratio d'exploitation du CN s'est amélioré de 3,2 points au TR2 2015, pour s'établir à 56,4 %, comparativement à 59,6 % l'année précédente.
- Les flux de trésorerie disponibles pour les six premiers mois de 2015 ont totalisé 1 051 M\$ CA, comparativement à 1 270 M\$ CA au semestre correspondant de l'exercice précédent. <sup>1)</sup>

Claude Mongeau, président-directeur général, a déclaré : « Je suis fier des excellents résultats réalisés au deuxième trimestre. Ils sont attribuables à l'intervention rapide de l'équipe qui a repositionné les ressources et focalisé ses efforts sur l'efficacité, tout en continuant d'améliorer le service à la clientèle.

« Le CN est heureux de confirmer ses perspectives d'une croissance à deux chiffres du BPA en 2015, par rapport au BPA dilué rajusté de 3,76 \$ CA de l'exercice précédent, malgré la croissance des volumes qui se ressent encore de la faiblesse de plusieurs marchés et des défis posés par les comparables d'une année à l'autre. <sup>2)</sup>

« Nous nous concentrons sur notre programme à long terme et investissons 2,7 G\$ CA cette année dans le programme de dépenses en immobilisations du CN pour l'appuyer, tout en mettant l'accent sur l'intégrité et la sécurité du réseau ferré. »

### **Incidence du taux de change sur les résultats**

Bien que le CN déclare ses résultats en dollars CA, une part importante de ses produits et de ses charges est libellée en dollars US. La fluctuation du dollar CA par rapport au dollar US se répercute sur la conversion des produits et des charges de la Compagnie libellés en dollars US. En devise constante, le bénéfice net du CN pour le TR2 2015 aurait été moins élevé de 64 M\$ CA, ou 0,08 \$ CA par action après dilution.<sup>1)</sup>

### **Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du TR2 2015**

Les produits d'exploitation du TR2 2015 ont été constants, se chiffrant à 3 125 M\$ CA. Une augmentation des produits d'exploitation a été enregistrée dans les groupes Véhicules automobiles (17 %), Produits forestiers (8 %), Produits pétroliers et chimiques (4 %) et Intermodal (2 %). Les produits d'exploitation ont baissé dans les groupes Métaux et minéraux (5 %), Produits céréaliers et engrais (7 %) et Charbon (26 %).

La performance au chapitre des produits d'exploitation s'explique principalement par les répercussions positives de la conversion en dollars CA plus faibles des produits d'exploitation libellés en dollars US, par les hausses des tarifs marchandises, par la vigueur de la demande de transport intermodal international et par l'accroissement des volumes de véhicules assemblés. Ces facteurs ont été presque entièrement neutralisés par une diminution du taux du supplément carburant applicable, par une diminution des volumes de céréales canadiennes par rapport à la récolte record de l'année précédente, par la baisse des envois de charbon en raison de la faiblesse de la demande mondiale, par le recul des envois de marchandises liées à l'énergie, dont le sable de fracturation, le pétrole brut et les tiges de forage, ainsi que par la baisse des volumes de produits sidérurgiques semi-finis et de minerai de fer.

Le nombre d'envois en wagons complets a baissé de 3 % pendant le trimestre pour s'établir à 1 414 000.

Les tonnes-milles commerciales, qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées par le CN, ont diminué de 7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits marchandises ferroviaires par tonne-mille commerciale – une mesure de rendement définie comme les produits d'exploitation provenant du déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un mille – ont augmenté de 7 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison des répercussions positives de la conversion du dollar CA plus faible et des hausses des tarifs marchandises; ces facteurs ont été neutralisés en partie par une diminution du taux du supplément carburant applicable et par un accroissement de la longueur moyenne des parcours.

Au TR2, les charges d'exploitation ont baissé de 5 % pour s'établir à 1 763 M\$ CA, en raison surtout de la baisse des coûts du carburant et des charges liées à la main-d'œuvre et aux avantages sociaux, facteurs neutralisés en partie par les effets négatifs de la conversion en dollars CA plus faibles des charges d'exploitation libellées en dollars US et par la hausse des charges liées aux services acquis et aux matières.

## Énoncés prospectifs

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. Le CN met le lecteur en garde contre le fait que ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques connus ou non, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance de la Compagnie ou du secteur ferroviaire par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Dans la mesure où le CN a fourni des lignes directrices correspondant à des mesures non conformes aux PCGR, il est possible que la Compagnie ne puisse pas fournir de rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR en raison de variables inconnues et d'incertitudes quant aux résultats futurs. Les hypothèses clés utilisées dans la formulation de l'information prospective sont décrites ci-dessous.

### **Principales hypothèses de 2015**

*Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2015. La Compagnie s'attend maintenant à ce que la production industrielle nord-américaine connaisse une augmentation d'environ 1 % plutôt que de 3 % comme le suggérait son hypothèse présentée le 20 avril 2015, à ce que le nombre de mises en chantier d'unités résidentielles soit de l'ordre de 1,2 million d'unités aux États-Unis et à ce qu'environ 16,7 millions de véhicules automobiles soient vendus dans ce pays. La campagne agricole 2014-2015 au Canada a représenté une diminution considérable relativement aux tendances historiques, tandis que la campagne agricole aux États-Unis a été supérieure à la tendance. Le CN présume que les campagnes agricoles 2015-2016 tant au Canada qu'aux États-Unis correspondront aux rendements tendanciels. Le CN ne s'attend plus à une croissance des envois de marchandises liées à l'énergie, à savoir le pétrole brut et le sable de fracturation, comparativement à une augmentation de 40 000 wagons complets lors de son hypothèse précédente formulée le 20 avril 2015. Du fait de ces hypothèses, le CN présume désormais que le nombre total de wagons complets pour toutes les catégories de marchandises en 2015 sera dans l'ensemble comparable à celui de 2014, par rapport à la prévision d'une augmentation de 3 % présentée le 20 avril 2015. Le CN prévoit une amélioration continue supérieure au taux d'inflation au chapitre des prix. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,80 \$ en 2015 et que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) oscillera autour de 50 \$ US. En 2015, le CN prévoit investir environ 2,7 G\$ CA dans son programme de dépenses en immobilisations, dont environ 1,4 G\$ CA seront affectés au maintien de la sécurité et de l'intégrité du réseau, particulièrement de l'infrastructure des voies. Le programme de dépenses en immobilisations de 2015 prévoit également l'affectation de fonds à des projets visant à soutenir la croissance et la productivité.*

Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres, les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les inondations et les tremblements de terre; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver un résumé des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

- 1) Veuillez vous reporter à l'analyse et au rapprochement des mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR, dans la section complémentaire ci-jointe portant sur les mesures de calcul non conformes aux PCGR.
- 2) Veuillez vous reporter à la rubrique Énoncés prospectifs, qui présente un résumé des hypothèses et des risques principaux relativement aux perspectives du CN pour 2015.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans, et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse [www.cn.ca](http://www.cn.ca).

30-

Sources :

Médias

Pierre Bergeron  
Directeur régional  
Affaires publiques et gouvernementales  
514 399-6450

Investisseurs

Janet Drysdale  
Vice-présidente  
Relations avec les investisseurs  
514 399-0052

## État consolidé des résultats – non vérifié

<i>En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 125 \$</b>	<b>3 116 \$</b>	<b>6 223 \$</b>	<b>5 809 \$</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	542	560	1 210	1 147
Services acquis et matières	434	390	891	778
Carburant	327	484	688	952
Amortissement	285	257	581	513
Location de matériel	83	84	177	161
Risques divers et autres	92	83	251	180
<b>Total – Charges d'exploitation</b>	<b>1 763</b>	<b>1 858</b>	<b>3 798</b>	<b>3 731</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>1 362</b>	<b>1 258</b>	<b>2 425</b>	<b>2 078</b>
Intérêts débiteurs	(105)	(91)	(209)	(183)
Autres produits (Note 3)	16	2	20	96
<b>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 273</b>	<b>1 169</b>	<b>2 236</b>	<b>1 991</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 4)	(387)	(322)	(646)	(521)
<b>Bénéfice net</b>	<b>886 \$</b>	<b>847 \$</b>	<b>1 590 \$</b>	<b>1 470 \$</b>

### Bénéfice par action (Note 5)

De base	1,10 \$	1,03 \$	1,97 \$	1,78 \$
Dilué	1,10 \$	1,03 \$	1,96 \$	1,77 \$

### Nombre moyen pondéré d'actions (Note 5)

En circulation	803,5	821,8	806,4	824,9
Dilué	808,0	825,3	811,1	828,3

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

## État consolidé du bénéfice global – non vérifié

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	886 \$	847 \$	1 590 \$	1 470 \$
<b>Autre bénéfice (perte) global(e) (Note 9)</b>				
Gain (perte) net(te) sur la conversion des devises	(18)	(30)	78	(5)
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	54	30	115	63
<b>Autre bénéfice global avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>193</b>	<b>58</b>
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	(27)	(38)	42	(14)
<b>Autre bénéfice (perte) global(e)</b>	<b>9</b>	<b>(38)</b>	<b>235</b>	<b>44</b>
<b>Bénéfice global</b>	<b>895 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>1 825 \$</b>	<b>1 514 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

## Bilan consolidé – non vérifié

<i>En millions</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents	86 \$	52 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions (Note 6)	462	463
Débiteurs	910	928
Matières et fournitures	463	335
Impôts reportés et à recouvrer	76	163
Autres	162	125
<b>Total – Actif à court terme</b>	<b>2 159</b>	<b>2 066</b>
Immobilisations	30 053	28 514
Actif relatif aux régimes de retraite	1 070	882
Actif incorporel et autres actifs	323	330
<b>Total – Actif</b>	<b>33 605 \$</b>	<b>31 792 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et autres	1 596 \$	1 657 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	1 502	544
<b>Total – Passif à court terme</b>	<b>3 098</b>	<b>2 201</b>
Impôts reportés	7 383	6 902
Autres passifs et crédits reportés	662	704
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	666	650
Dette à long terme	7 842	7 865
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Actions ordinaires	3 687	3 718
Actions ordinaires dans des Fiducies d'actions (Note 6)	(44)	-
Surplus d'apport	461	439
Autre perte globale cumulée (Note 9)	(2 192)	(2 427)
Bénéfices non répartis	12 042	11 740
<b>Total – Avoir des actionnaires</b>	<b>13 954</b>	<b>13 470</b>
<b>Total – Passif et avoir des actionnaires</b>	<b>33 605 \$</b>	<b>31 792 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

## État consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non vérifié

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaire	Actions ordinaires détenues dans des	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions		Fiducies d'actions		(Note 9)		
<i>Solde au 31 décembre 2014</i>	809,4	-	3 718 \$	- \$	439 \$	(2 427) \$	11 740 \$	13 470 \$
Bénéfice net							1 590	1 590
Rémunération à base d'actions	0,4		18		22		(2)	38
Programme de rachat d'actions (Note 6)	(10,7)		(49)				(784)	(833)
Achat d'actions par des Fiducies d'actions (Note 6)	(0,6)	0,6		(44)				(44)
Autre bénéfice global						235		235
Dividendes							(502)	(502)
<i>Solde au 30 juin 2015</i>	<b>798,5</b>	<b>0,6</b>	<b>3 687 \$</b>	<b>(44) \$</b>	<b>461 \$</b>	<b>(2 192) \$</b>	<b>12 042 \$</b>	<b>13 954 \$</b>

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires <sup>1)</sup>	Actions ordinaires détenues dans des	Surplus d'apport <sup>1)</sup>	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions		Fiducies d'actions		(Note 9)		
<i>Solde au 31 décembre 2013</i>	830,6	-	3 795 \$	- \$	220 \$	(1 850) \$	10 788 \$	12 953 \$
Bénéfice net							1 470	1 470
Rémunération à base d'actions	0,5		15		3		-	18
Programme de rachat d'actions (Note 6)	(11,9)		(58)				(672)	(730)
Autre bénéfice global						44		44
Dividendes							(412)	(412)
<i>Solde au 30 juin 2014</i>	<b>819,2</b>	<b>-</b>	<b>3 752 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>(1 806) \$</b>	<b>11 174 \$</b>	<b>13 343 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

1) La Compagnie a reclassé certains montants de l'exercice 2014 hors du poste Actions ordinaires au poste Surplus d'apport pour respecter la présentation adoptée en 2015.

## État consolidé des flux de trésorerie – non vérifié

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	886 \$	847 \$	1 590 \$	1 470 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	285	257	581	513
Impôts reportés	147	53	217	148
Gain sur la cession d'immobilisations (Note 3)	-	-	-	(80)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Débiteurs	5	(47)	76	(99)
Matières et fournitures	(35)	(27)	(119)	(81)
Créditeurs et autres	(91)	143	(70)	96
Autres actifs à court terme	10	24	(7)	11
Régimes de retraite et autres, nets	(4)	23	(73)	(60)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1 203</b>	<b>1 273</b>	<b>2 195</b>	<b>1 918</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations	(659)	(482)	(1 127)	(730)
Cession d'immobilisations (Note 3)	-	-	-	97
Variation des liquidités et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	11	3	1	(20)
Autres, nets	(14)	(15)	(17)	(15)
<b>Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement</b>	<b>(662)</b>	<b>(494)</b>	<b>(1 143)</b>	<b>(668)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Émission de dette	-	-	-	347
Remboursement de dette	(9)	(117)	(56)	(573)
Émission nette de papier commercial (Note 6)	69	(180)	379	9
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions d'octrois en titres de capitaux propres et d'avantages fiscaux excédentaires	3	6	13	13
Rachat d'actions ordinaires (Note 6)	(402)	(347)	(812)	(712)
Achat d'actions ordinaires par les Fiducies d'actions (Note 6)	(44)	-	(44)	-
Dividendes versés	(250)	(206)	(502)	(412)
<b>Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement</b>	<b>(633)</b>	<b>(844)</b>	<b>(1 022)</b>	<b>(1 328)</b>
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents libellés en dollars US	-	(6)	4	(9)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents</b>	<b>(92)</b>	<b>(71)</b>	<b>34</b>	<b>(87)</b>
Trésorerie et équivalents au début de la période	178	198	52	214
<b>Trésorerie et équivalents à la fin de la période</b>	<b>86 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>127 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>				
Encaissements nets provenant de clients et autres	3 083 \$	3 060 \$	6 295 \$	5 732 \$
Paiements nets aux titres suivants :				
Services aux employés, fournisseurs et autres charges	(1 564)	(1 512)	(3 364)	(3 196)
Intérêts	(111)	(105)	(202)	(210)
Blessures corporelles et autres réclamations	(13)	(11)	(28)	(24)
Régimes de retraite (Note 7)	(6)	(7)	(92)	(100)
Impôts sur les bénéfices	(186)	(152)	(414)	(284)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1 203 \$</b>	<b>1 273 \$</b>	<b>2 195 \$</b>	<b>1 918 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### 1 – Mode de présentation

De l'avis de la direction, les États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints et les Notes afférentes, exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (PCGR aux É.-U.) pour les états financiers intermédiaires, contiennent tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (« CN » ou « la Compagnie ») au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014, ainsi que l'évolution de l'avoir des actionnaires pour les six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ainsi que les Notes afférentes ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie et les Notes afférentes. Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate et que cette présentation permet de s'assurer qu'elle n'est pas trompeuse, ces États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les Notes afférentes devraient être lus conjointement avec les États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie et les Notes afférentes.

### 2 – Recommandation comptable récente

Le 7 avril 2015, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la mise à jour *Accounting Standards Update (ASU) 2015-03, Interest – Imputation of Interest*. Cette norme ASU simplifie la présentation des coûts liés à l'émission de titres de créance en exigeant que ces coûts soient présentés dans le bilan comme une déduction sur la valeur comptable de la dette. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices annuels et intermédiaires débutant le ou après le 15 décembre 2015. Une adoption anticipée est autorisée et la nouvelle norme doit s'appliquer rétroactivement. La Compagnie prévoit mettre en œuvre cette norme au quatrième trimestre de 2015. La Compagnie ne prévoit pas que l'adoption de cette norme aura une incidence significative sur ses États financiers consolidés de la Compagnie.

Le 9 juillet 2015, le FASB a confirmé sa proposition de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur de la norme ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers*. Par conséquent, cette norme entrera en vigueur pour les exercices annuels et intermédiaires débutant le ou après le 15 décembre 2017. De plus, le FASB a confirmé sa proposition de permettre à toutes les entités d'adopter cette norme de façon anticipée, mais pas avant la date d'entrée en vigueur initiale pour les exercices annuels et intermédiaires débutant le ou après le 15 décembre 2016. Aux fins d'application de la nouvelle norme ASU 2014-09, la Compagnie évalue l'incidence que celle-ci aura sur ses états financiers consolidés, les divulgations connexes, la méthode de transition et la période d'adoption. La Compagnie ne prévoit pas que l'adoption de cette norme aura des répercussions importantes sur ses états financiers consolidés.

### 3 – Autres produits

Le poste Autres produits comprend les gains et les pertes sur la cession de terrains et d'immobilisations, ainsi que les gains et les pertes de change relativement à des contrats de change à terme (voir la Note 11, Instruments financiers) et la réévaluation d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises étrangères.

#### *Cession d'immobilisations*

##### **2014**

##### *Deux-Montagnes*

Le 28 février 2014, la Compagnie a conclu une transaction avec l'Agence métropolitaine de transport en vue de vendre sa subdivision de Deux-Montagnes, qui s'étend entre Saint-Eustache et Montréal, au Québec, y compris le tunnel du Mont-Royal, ainsi que la voie et le chemin de roulement (collectivement le « Deux-Montagnes »), pour un produit en espèces de 97 M\$ avant les coûts de transaction. En vertu de l'entente, la Compagnie a obtenu le droit perpétuel de faire circuler des trains marchandises sur le Deux-Montagnes, selon le niveau d'activité en vigueur au moment de l'entente, et peut accroître ses activités d'exploitation moyennant une contrepartie additionnelle. La transaction a donné lieu à un gain sur la cession de 80 M\$ (72 M\$ après impôts) qui a été comptabilisé dans le poste Autres produits, selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour les transactions immobilières.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### 4 – Impôts sur les bénéfices

La Compagnie a inscrit une charge d'impôts sur les bénéfices de 387 M\$ et de 646 M\$ pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2015, respectivement, contre 322 M\$ et 521 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2014.

Les données de 2015 comprennent une charge d'impôts reportés sur les bénéfices de 42 M\$ découlant de l'augmentation d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés, qui a été inscrite au deuxième trimestre.

Les données de 2014 comprennent un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 18 M\$ découlant d'un changement d'estimation des impôts reportés créditeurs associés aux immobilisations, qui a été inscrite au premier trimestre.

### 5 – Bénéfice par action

<i>En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action</i>	<u>Pour les trois mois terminés le 30 juin</u>		<u>Pour les six mois terminés le 30 juin</u>	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	886 \$	847 \$	1 590 \$	1 470 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	803,5	821,8	806,4	824,9
Effet de la rémunération à base d'actions	4,5	3,5	4,7	3,4
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution</i>	<b>808,0</b>	<b>825,3</b>	<b>811,1</b>	<b>828,3</b>
Bénéfice de base par action	1,10 \$	1,03 \$	1,97 \$	1,78 \$
Bénéfice dilué par action	1,10 \$	1,03 \$	1,96 \$	1,77 \$

### 6 – Activités de financement

#### *Facilité de crédit renouvelable*

La Compagnie a une entente de facilité de crédit renouvelable de 800 M\$ auprès d'un consortium de prêteurs. L'entente, qui comporte les dispositions habituelles, permet une augmentation du montant de la facilité, jusqu'à concurrence de 1,3 G\$, ainsi que l'option de prolonger la durée d'une année supplémentaire à chaque date anniversaire, sous réserve de l'approbation de chacun des prêteurs. Le 12 mars 2015, la Compagnie a exercé cette option et a prolongé d'un an la durée de son entente, soit jusqu'au 5 mai 2020. La facilité de crédit peut être utilisée pour les besoins généraux de la Compagnie, y compris à titre de garantie pour son programme de papier commercial, et permet de réaliser des emprunts à divers taux d'intérêt, dont le taux préférentiel au Canada, les taux des acceptations bancaires, le taux des fonds américains fédéraux en vigueur et le London Interbank Offered Rate (LIBOR), majorés des marges applicables. L'entente relative à la facilité de crédit comporte une clause restrictive financière qui limite le montant de la dette par rapport à la capitalisation totale et que la Compagnie respecte. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la Compagnie n'avait aucun emprunt en circulation en vertu de sa facilité de crédit renouvelable, et aucun retrait n'a été effectué au cours des six mois terminés le 30 juin 2015.

#### *Papier commercial*

La Compagnie a un programme de papier commercial au Canada et un nouveau programme de papier commercial a été mis en place aux États-Unis au deuxième trimestre de 2015. Ces deux programmes, garantis par la facilité de crédit renouvelable de la Compagnie, permettent à cette dernière d'émettre du papier commercial jusqu'à concurrence d'un montant maximal total de 800 M\$ sur le principal, ou l'équivalent en dollars US sur une base combinée. Au 30 juin 2015, les emprunts totaux de papier commercial de la Compagnie s'élevaient à 380 M\$ (néant au 31 décembre 2014) au taux d'intérêt moyen pondéré de 0,87 %, inscrit au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an du Bilan consolidé.

#### *Programme de titrisation des débiteurs*

La Compagnie a une entente qui prévoit la vente, à des fiduciaires non liées, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables pour un produit en espèces maximal de 450 M\$. Le 18 juin 2015, la Compagnie a prolongé d'un an la durée de cette entente, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2018. Au 30 juin 2015, la Compagnie avait des produits de 50 M\$ (50 M\$ au 31 décembre 2014) présentés au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an du Bilan consolidé, en vertu du programme de titrisation des débiteurs, au taux d'intérêt moyen pondéré de 0,96 % (1,24 % au 31 décembre 2014), sécurisé par et limité à 56 M\$ (56 M\$ au 31 décembre 2014) de débiteurs.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### *Facilités de lettres de crédit bilatérales et Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions*

La Compagnie a des ententes de lettres de crédit bilatérales avec différentes banques relativement à son obligation de fournir des lettres de crédit dans le cours normal des affaires. Le 12 mars 2015, la Compagnie a prolongé d'un an la durée de ses ententes, soit jusqu'au 28 avril 2018. En vertu de ces ententes, la Compagnie peut, de temps à autre, fournir des garanties, sous forme de trésorerie ou d'équivalents, pour une période minimale d'un mois, égales à au moins la valeur nominale des lettres de crédit émises. Au 30 juin 2015, les lettres de crédit obtenues par la Compagnie s'élevaient à 485 M\$ (487 M\$ au 31 décembre 2014) sur un montant total de 517 M\$ (511 M\$ au 31 décembre 2014) engagé par les différentes banques. Au 30 juin 2015, un montant de 462 M\$ (463 M\$ au 31 décembre 2014) de trésorerie et d'équivalents a été donné en garantie et inscrit au poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions du Bilan consolidé.

### *Achats d'actions*

#### *Programmes de rachat d'actions*

La Compagnie peut racheter des actions, conformément à une offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités, au prix courant du marché, plus les frais de courtage, ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto. En vertu de son OPR en cours, la Compagnie peut racheter jusqu'à concurrence de 28,0 millions d'actions ordinaires entre le 24 octobre 2014 et le 23 octobre 2015. Au 30 juin 2015, la Compagnie avait racheté 16,3 millions d'actions ordinaires pour un montant de 1 243 M\$ en vertu de son programme actuel.

Le tableau qui suit présente l'information relative aux programmes de rachat d'actions pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014 :

<i>En millions, sauf les données relatives au prix par action</i>	<b>Pour les trois mois terminés le 30 juin</b>		<b>Pour les six mois terminés le 30 juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Nombre d'actions ordinaires rachetées <sup>1)</sup>	<b>5,3</b>	5,6	<b>10,7</b>	11,9
Prix moyen pondéré par action <sup>2)</sup>	<b>77,14 \$</b>	64,70 \$	<b>78,17 \$</b>	61,29 \$
Montant des rachats <sup>3)</sup>	<b>404 \$</b>	365 \$	<b>833 \$</b>	730 \$

1) Inclut les actions ordinaires rachetées aux premiers trimestres de 2015 et de 2014 en vertu d'ententes privées entre la Compagnie et des tiers vendeurs sans lien de dépendance.

2) Inclut les frais de courtage.

3) Inclut des règlements dans les périodes subséquentes.

#### *Achats d'actions par les Fiducies d'actions*

En 2014, la Compagnie a constitué des fiducies des régimes d'avantages sociaux du personnel (les « Fiducies d'actions ») dans le but d'acheter des actions ordinaires sur le marché libre, qui seront utilisées afin d'offrir des actions ordinaires en vertu du Régime d'unités d'actions (voir la Note 8, Régimes de rémunération à base d'actions). Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 juin 2015, les Fiducies d'actions ont acheté 0,6 million d'actions ordinaires pour un montant de 44 M\$ au prix moyen pondéré par action de 74,39 \$, incluant les frais de courtage. D'autres informations relatives aux achats d'actions par les Fiducies d'actions sont présentées à la Note 13, Capital-actions, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### 7 – Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

La Compagnie offre divers régimes de retraite en vertu desquels presque tous les membres de son personnel ont droit, à l'âge de la retraite, à des prestations généralement fondées sur la rémunération et les années de service et (ou) les cotisations. D'autres informations relatives aux régimes de retraite sont présentées à la Note 12, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

#### Éléments du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin				Pour les six mois terminés le 30 juin			
	Régimes de retraite		Avantages complémentaires de retraite		Régimes de retraite		Avantages complémentaires de retraite	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Coût des prestations au titre des services rendus	35 \$	31 \$	- \$	- \$	78 \$	66 \$	1 \$	1 \$
Intérêts débiteurs	162	177	2	4	325	355	5	6
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(251)	(244)			(502)	(489)		
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	1	1	1	-	2	2	1	1
Amortissement de la perte actuarielle nette (du gain actuariel net)	53	30	(1)	(1)	114	62	(2)	(2)
<b>Coût (produit) net des prestations <sup>1)</sup></b>	<b>- \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>(4) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>6 \$</b>

1) Au deuxième trimestre de 2015, la Compagnie a révisé son estimation du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite pour l'ensemble de l'exercice afin de tenir compte des mises à jour des données démographiques des régimes.

Les cotisations de 92 M\$ et de 100 M\$, versées au cours des six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014, respectivement, rendent compte principalement des cotisations au régime de retraite principal de la Compagnie, à savoir le Régime de retraite du CN, représentant le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice tel que déterminé par les plus récentes évaluations actuarielles de la Compagnie à des fins de capitalisation. En 2015, la Compagnie prévoit verser des cotisations en espèces totales d'environ 115 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### 8 – Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre divers régimes de rémunération à base d'actions pour les membres du personnel admissibles. Les principaux régimes de la Compagnie sont décrits à la Note 14, Régimes à base d'actions, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres</b>				
Régime d'unités d'actions <sup>1)</sup>	9 \$	- \$	17 \$	- \$
Octrois d'options d'achat d'actions	2	3	5	5
<i>Charge au titre des octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres</i>	11 \$	3 \$	22 \$	5 \$
<b>Octrois donnant lieu à un règlement en espèces</b>				
Régime d'unités d'actions <sup>1)</sup>	(7) \$	31 \$	2 \$	45 \$
Régime d'intéressement volontairement différé <sup>2)</sup>	(5)	20	(4)	21
<i>Charge (recouvrement) au titre des octrois donnant lieu à un règlement en espèces</i>	(12) \$	51 \$	(2) \$	66 \$
<i>Total – Charge (recouvrement) de rémunération à base d'actions</i>	(1) \$	54 \$	20 \$	71 \$
<b>Avantage fiscal constaté dans les résultats</b>	- \$	15 \$	5 \$	19 \$

1) Les unités d'actions liées au rendement (UALR) sont octroyées en vertu du Régime d'unités d'actions.

2) Les unités d'actions différées (UAD) sont octroyées en vertu du Régime d'intéressement volontairement différé.

#### **Octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres**

##### *Régime d'unités d'actions*

Dans le cadre de son Régime d'unités d'actions, la Compagnie octroie des unités d'actions liées au rendement (UALR).

Les facteurs d'acquisition des octrois d'UALR-RCI varient de 0 % à 200 %, sous réserve d'atteindre une condition de performance du rendement sur le capital investi (RCI) (précédemment de 0 % à 150 % pour les UALR-RCI en circulation au 31 décembre 2014), sur la période du régime. Le versement des octrois des UALR-RCI est conditionnel à l'atteinte d'un seuil minimal du cours des actions.

Les facteurs d'acquisition des octrois d'UALR-RTA, introduits en 2015, varient de 0 % à 200 %, sous réserve d'atteindre une condition du rendement total des actionnaires (RTA) par rapport au marché, sur la période du régime de trois ans, qui repose sur la performance du RTA relatif de la Compagnie par rapport au groupe de chemins de fer de classe I et à des éléments de l'indice S&P/TSX 60.

Les UALR octroyées donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres sont réglées en actions ordinaires de la Compagnie, sous réserve de l'atteinte des conditions d'acquisition, sous forme de décaissements des Fiducies d'actions. Le nombre d'actions remises au participant au moment du règlement est égal au nombre d'UALR octroyées multiplié par leurs facteurs d'acquisition selon la performance respectifs moins les montants retenus afin de satisfaire à l'exigence minimale de la loi en matière de retenue d'impôt à la source applicable au participant.

Le règlement des octrois d'UALR, fait aux cadres supérieurs et aux membres de la haute direction, est assujéti au respect des conditions de leurs régimes d'avantages sociaux, de leurs ententes d'octroi ou de leurs contrats d'emploi, y compris, mais sans s'y limiter, à des clauses de non-concurrence, de non-sollicitation et de non-divulgaration de renseignements confidentiels.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### Octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres (à l'exclusion des options d'achat d'actions)

	UALR-RCI <sup>1)</sup>		UALR-RTA <sup>2)</sup>		UAD <sup>3)</sup>	
	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi
		En millions		En millions		En millions
En circulation au 31 décembre 2014	0,9	71,05 \$	-	S.O.	1,7	76,29 \$
Octroyées	0,4	50,87 \$	0,1	114,86 \$	-	81,18 \$
<b>En circulation au 30 juin 2015</b>	<b>1,3</b>	<b>64,32 \$</b>	<b>0,1</b>	<b>114,86 \$</b>	<b>1,7</b>	<b>76,44 \$</b>

- 1) La juste valeur de 22 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RCI octroyées en 2015 est établie au moyen d'un modèle d'évaluation en treillis. Au 30 juin 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UALR-RCI non acquises en circulation s'établissait à 30 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 1,7 an.
- 2) La juste valeur de 16 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RTA octroyées en 2015 est déterminée au moyen d'un modèle de simulation de Monte Carlo. Au 30 juin 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UALR-RTA non acquises en circulation s'établissait à 11 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,1 ans.
- 3) La juste valeur de 2 M\$ à la date de l'octroi des UAD octroyées en 2015 est établie au moyen d'un modèle d'évaluation intrinsèque et représente les reports du versement des primes de rendement annuelles et autres rémunérations au rendement admissibles. Au 30 juin 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UAD non acquises en circulation était de 1 M\$. La période de constatation restante n'a pas été chiffrée, car elle porte seulement sur 25 % de l'octroi de la Compagnie, ce qui représente un nombre minime d'unités. Au 30 juin 2015, la valeur intrinsèque globale des UAD en circulation s'établissait à 127 M\$.

### Octrois d'options d'achat d'actions

	Options en circulation	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix de levée
	En millions	
En circulation au 31 décembre 2014 <sup>1)</sup>	7,5	37,37 \$
Octroyées <sup>2)</sup>	0,8	84,49 \$
Levées	(0,4)	29,71 \$
<b>En circulation au 30 juin 2015 <sup>1) 3) 4)</sup></b>	<b>7,9</b>	<b>44,41 \$</b>
<b>Pouvant être levées au 30 juin 2015 <sup>1) 4)</sup></b>	<b>5,6</b>	<b>35,14 \$</b>

- 1) Les options d'achat d'actions dont le prix de levée est en dollars US ont été converties en dollars CA au taux de change en vigueur à la date du bilan.
- 2) La juste valeur de 11 M\$ (13,21 \$ par unité) à la date de l'octroi des options octroyées en 2015 est établie au moyen du modèle de Black-Scholes.
- 3) Au 30 juin 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux options non acquises en circulation s'établissait à 12 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,1 ans.
- 4) Au 30 juin 2015, la quasi-totalité des options d'achat d'actions était dans le cours. La durée moyenne pondérée jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions en circulation était de 5,7 ans et la durée moyenne pondérée jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions pouvant être levées était de 4,6 ans. Au 30 juin 2015, la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions dans le cours en circulation s'élevait à 229 M\$ et la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions pouvant être levées s'établissait à 207 M\$.

### Octrois donnant lieu à un règlement en espèces

Nombre d'unités – En millions	UALR-RCI <sup>1)</sup>	UAD <sup>2)</sup>
En circulation au 31 décembre 2014	1,6	0,5
Réglées	(0,9)	(0,1)
<b>En circulation au 30 juin 2015</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>

- 1) Au 30 juin 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UALR-RCI non acquises en circulation s'établissait à 15 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 1,3 an. Au 30 juin 2015, le passif relatif aux UALR était de 52 M\$ (157 M\$ au 31 décembre 2014).
- 2) Au 30 juin 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UAD non acquises en circulation était minimale. La période de constatation restante n'a pas été chiffrée, car elle porte seulement sur 25 % de l'octroi de la Compagnie ainsi que sur les dividendes acquis à cet égard, ce qui représente un nombre minime d'unités. Au 30 juin 2015, le passif relatif aux UAD était de 36 M\$ (40 M\$ au 31 décembre 2014).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

### 9 – Autre perte globale cumulée

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Instruments dérivés	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	Total déduction faite des impôts
Solde au 31 mars 2015	(362) \$	(2 449) \$	7 \$	(2 804) \$	603 \$	(2 201) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :						
Perte de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	(120)			(120)	-	(120)
Gain de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U. <sup>1)</sup>	102			102	(13)	89
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :						
Amortissement de la perte actuarielle nette		52		52 <sup>2)</sup>	(13) <sup>3)</sup>	39
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		2		2 <sup>2)</sup>	(1) <sup>3)</sup>	1
<b>Autre bénéfice (perte) global(e)</b>	<b>(18)</b>	<b>54</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>(27)</b>	<b>9</b>
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>(380) \$</b>	<b>(2 395) \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(2 768) \$</b>	<b>576 \$</b>	<b>(2 192) \$</b>

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Instruments dérivés	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	Total déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2014	(458) \$	(2 510) \$	7 \$	(2 961) \$	534 \$	(2 427) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :						
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	622			622	-	622
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U. <sup>1)</sup>	(544)			(544)	72	(472)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :						
Amortissement de la perte actuarielle nette		112		112 <sup>2)</sup>	(29) <sup>3)</sup>	83
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		3		3 <sup>2)</sup>	(1) <sup>3)</sup>	2
<b>Autre bénéfice global</b>	<b>78</b>	<b>115</b>	<b>-</b>	<b>193</b>	<b>42</b>	<b>235</b>
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>(380) \$</b>	<b>(2 395) \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(2 768) \$</b>	<b>576 \$</b>	<b>(2 192) \$</b>

1) La Compagnie désigne la dette de la société mère libellée en dollars US comme couverture de change relativement à son investissement net dans les filiales aux États-Unis. Conséquemment, depuis les dates de désignation, les gains et les pertes de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US de la Compagnie sont inscrites au poste Autre perte globale cumulée, ce qui réduit la volatilité du bénéfice résultant de la conversion en dollars CA de la dette libellée en dollars US.

2) Montants reclassés dans le poste Main-d'œuvre et avantages sociaux de l'État consolidé des résultats et inclus dans les composantes du coût net des prestations. Voir la Note 7, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

3) Inclus dans le poste Charge d'impôts sur les bénéfices de l'État consolidé des résultats.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Instruments dérivés	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	Total déduction faite des impôts
Solde au 31 mars 2014	(508) \$	(1 482) \$	8 \$	(1 982) \$	214 \$	(1 768) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :						
Perte de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	(257)			(257)	-	(257)
Gain de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U. <sup>1)</sup>	227			227	(31)	196
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :						
Amortissement de la perte actuarielle nette		29		29 <sup>2)</sup>	(7) <sup>3)</sup>	22
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		1		1 <sup>2)</sup>	-	1
<b>Autre bénéfice (perte) global(e)</b>	<b>(30)</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(38)</b>	<b>(38)</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>(538) \$</b>	<b>(1 452) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>(1 982) \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>(1 806) \$</b>

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Instruments dérivés	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	Total déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2013	(533) \$	(1 515) \$	8 \$	(2 040) \$	190 \$	(1 850) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :						
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	19			19	-	19
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U. <sup>1)</sup>	(24)			(24)	1	(23)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :						
Amortissement de la perte actuarielle nette		60		60 <sup>2)</sup>	(15) <sup>3)</sup>	45
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		3		3 <sup>2)</sup>	-	3
<b>Autre bénéfice (perte) global(e)</b>	<b>(5)</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>58</b>	<b>(14)</b>	<b>44</b>
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>(538) \$</b>	<b>(1 452) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>(1 982) \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>(1 806) \$</b>

1) La Compagnie désigne la dette de la société mère libellée en dollars US comme couverture de change relativement à son investissement net dans les filiales aux États-Unis. Conséquemment, depuis les dates de désignation, les gains et les pertes de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US de la Compagnie sont inscrites au poste Autre perte globale cumulée, ce qui réduit la volatilité du bénéfice résultant de la conversion en dollars CA de la dette libellée en dollars US.

2) Montants reclassés dans le poste Main-d'œuvre et avantages sociaux de l'État consolidé des résultats et inclus dans les composantes du coût net des prestations. Voir la Note 7, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

3) Inclus dans le poste Charge d'impôts sur les bénéfices de l'État consolidé des résultats.

### 10 – Engagements et éventualités d'importance

#### **Engagements**

Au 30 juin 2015, les engagements totaux de la Compagnie pour l'acquisition de traverses, de rails, de wagons, de locomotives et d'autres matériel et services, de même qu'au titre de contrats de soutien et de maintenance et de licences informatiques, étaient de 1 525 M\$ (1 054 M\$ au 31 décembre 2014). La Compagnie est également engagée à dépenser un montant estimatif d'environ 527 M\$ (422 M\$ US), en ce qui a trait aux coûts restants pour la mise en œuvre de la commande intégrale des trains (CIT), comme l'exigent des dispositions législatives adoptées par le gouvernement fédéral américain.

De plus, en ce qui a trait à l'acquisition des lignes principales de l'ancienne Elgin, Joliet and Eastern Railway Company, la Compagnie est toujours engagée à dépenser, d'ici le 31 décembre 2016, un montant estimatif d'environ 60 M\$ (48 M\$ US). La Compagnie est ainsi engagée au titre d'améliorations de l'infrastructure du chemin de fer et de projets d'ouvrages de franchissement dénivelé, de même qu'au titre d'engagements dans le cadre d'une série d'ententes avec diverses collectivités individuellement et d'un programme global de mesures volontaires d'atténuation qui a été établi pour répondre aux préoccupations des municipalités environnantes.

#### **Éventualités**

Dans le cours normal des affaires, la Compagnie est engagée dans diverses poursuites judiciaires en dommages-intérêts compensatoires et parfois punitifs, comprenant des actions intentées au nom de divers groupes prétendus de demandeurs et des réclamations relatives à des blessures corporelles, à des maladies professionnelles et à des dommages matériels encourus par des membres du personnel et des tiers, découlant de préjudices subis par des personnes ou de dommages matériels censément causés, notamment, par des déraillements ou d'autres accidents.

Au 30 juin 2015, la Compagnie avait une provision totale à l'égard des blessures corporelles et autres réclamations de 305 M\$, dont 49 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme (298 M\$ au 31 décembre 2014, dont 48 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme).

Bien que la Compagnie estime que ces provisions sont adéquates pour toutes les réclamations engagées et en cours, on ne peut prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 30 juin 2015, ni celle des réclamations futures. Lorsqu'elle établit des provisions pour les passifs éventuels, s'il est impossible d'évaluer les pertes probables avec un niveau de certitude raisonnable, la Compagnie tient compte d'un éventail de pertes probables possibles relativement à chacune de ces questions et inscrit le montant estimatif qu'elle considère comme le plus raisonnable relativement à cet éventail de pertes. Toutefois, si aucun montant dans cet éventail ne constitue une meilleure estimation qu'un autre, le montant minimum est alors inscrit. Pour les questions à l'égard desquelles une perte est raisonnablement possible mais non probable, l'éventail de pertes possibles ne peut pas être évalué en raison de facteurs divers qui peuvent inclure la disponibilité limitée de faits, l'absence de demandes relatives à des dommages précis et le fait que les poursuites étaient peu avancées. Selon l'information disponible à l'heure actuelle, la Compagnie estime que les poursuites intentées contre elle n'auront pas, individuellement ou dans l'ensemble, une issue possible susceptible d'avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Compagnie. Cependant, étant donné l'incapacité inhérente de prédire avec certitude les événements futurs imprévisibles, on ne peut donner aucune assurance que la résolution finale de ces actions n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie pour un trimestre ou un exercice particulier.

#### **Questions environnementales**

Les activités de la Compagnie sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements sur l'environnement établis par les gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux et locaux au Canada et aux États-Unis portant, entre autres, sur les émissions atmosphériques, les rejets dans les eaux, la production, la manipulation, l'entreposage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, des matières dangereuses et d'autres matières, la mise hors service des réservoirs souterrains et de surface et la contamination du sol et des eaux souterraines. L'exploitation par la Compagnie d'activités ferroviaires et d'activités de transport connexes, la possession, l'exploitation ou le contrôle de biens immobiliers et d'autres activités commerciales comportent des risques de responsabilité environnementale à l'égard à la fois des activités courantes et antérieures.

La Compagnie a identifié 245 sites où elle est ou pourrait être responsable de payer des frais de mesures correctives relativement à des contaminations présumées, dans certains cas conjointement avec d'autres parties potentiellement responsables, et pour lesquels elle peut être assujettie à des mesures de décontamination et des actions coercitives environnementales, y compris celles qui sont imposées par la *Federal Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980* (CERCLA) des États-Unis, également appelée la *Superfund Law*, ou des lois étatiques similaires. La CERCLA et des lois étatiques similaires, en plus d'autres lois canadiennes et américaines similaires, imposent généralement la responsabilité solidaire concernant des coûts de dépollution et d'exécution aux propriétaires et exploitants actuels et antérieurs d'un site, ainsi qu'à ceux dont les déchets ont été déchargés sur un site, sans égard à la faute ou à la légalité du comportement initial. La Compagnie a été avisée qu'elle est une partie potentiellement responsable de coûts d'étude et de nettoyage à sept sites régis par la *Superfund Law* (et par des lois étatiques similaires) et pour lesquels des paiements liés aux enquêtes et aux mesures

## Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

correctives ont été ou seront versés ou doivent encore être déterminés, et, dans de nombreux cas, est une parmi plusieurs parties potentiellement responsables.

Le coût ultime des correctifs liés aux sites contaminés connus ne peut être établi de façon définitive, puisque la responsabilité environnementale estimée pour un site particulier peut varier selon la nature et l'étendue de la contamination, la nature des mesures d'intervention prévues, compte tenu des techniques de nettoyage disponibles, l'évolution des normes réglementaires en matière de responsabilité environnementale ainsi que le nombre de parties potentiellement responsables et leur viabilité financière. Par conséquent, des passifs sont comptabilisés en fonction des résultats d'une évaluation réalisée en quatre étapes pour chaque site. Un passif est d'abord inscrit lorsque des évaluations environnementales surviennent, si des mesures correctives sont probables et si les coûts, déterminés par un plan d'action particulier en matière de technologie à utiliser et de l'envergure de la mesure corrective nécessaire, peuvent être estimés avec suffisamment de précision. La Compagnie estime les coûts associés à un site particulier en utilisant des scénarios de coûts établis par des consultants externes selon l'étendue de la contamination et les coûts prévus des mesures correctives. Si plusieurs parties sont concernées, la Compagnie provisionne la quote-part du passif qui lui est assignable en tenant compte de sa responsabilité présumée ainsi que du nombre de tiers potentiellement responsables et de leur capacité à payer leurs quotes-parts respectives du passif. Les estimations initiales sont redressées à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

La provision de la Compagnie au titre de sites environnementaux spécifiques n'est pas actualisée et comprend les coûts liés aux mesures correctives et à la restauration de sites ainsi que les coûts de surveillance. Les coûts afférents à des contaminations inconnues actuelles ou futures seront provisionnés au cours de la période durant laquelle ils deviendront probables et pourront raisonnablement être estimés.

Au 30 juin 2015, la Compagnie avait une provision totale pour les charges environnementales de 133 M\$, dont 67 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme (114 M\$ au 31 décembre 2014, dont 45 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme). La Compagnie prévoit que la plus grande partie du passif au 30 juin 2015 sera payée au cours des cinq prochaines années. Cependant, certains coûts pourraient être payés au cours d'une période plus longue. Selon l'information actuellement disponible, la Compagnie estime que ses provisions sont adéquates.

### **Garanties et indemnisations**

Une liste des indemnisations contenues dans différents types de contrats avec des tiers figure à la Note 16, Engagements et éventualités d'importance des États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

#### *Garanties*

##### *a) Garantie de valeurs résiduelles de contrats de location-exploitation*

La Compagnie a garanti une part de la valeur résiduelle de certains de ses actifs loués, en vertu de contrats de location-exploitation qui expirent entre 2015 et 2022, au profit du locateur. Si la juste valeur des actifs, à la fin de la durée de leurs contrats de location respectifs, est inférieure à la juste valeur estimée au moment de l'établissement du contrat de location, la Compagnie doit indemniser le locateur pour l'écart, sous réserve de certaines conditions. Au 30 juin 2015, le risque maximal que la Compagnie courait à l'égard de ces garanties était de 195 M\$ (194 M\$ au 31 décembre 2014). Aucun recours n'est prévu pour recouvrer des montants auprès de tiers.

##### *b) Autres garanties*

Au 30 juin 2015, la Compagnie, incluant certaines de ses filiales, avait accordé 485 M\$ (487 M\$ au 31 décembre 2014) de lettres de crédit de soutien irrévocables et 115 M\$ (106 M\$ au 31 décembre 2014) d'autres cautions et obligations, émises par des institutions financières à cote de solvabilité élevée, à des tiers pour les indemniser dans le cas où la Compagnie ne respecterait pas ses obligations contractuelles. Au 30 juin 2015, la responsabilité potentielle maximale en vertu de ces instruments de garantie s'élevait à 600 M\$ (593 M\$ au 31 décembre 2014), dont 524 M\$ (525 M\$ au 31 décembre 2014) étaient liés à l'indemnisation des travailleurs et à d'autres passifs au titre des avantages sociaux et 76 M\$ (68 M\$ au 31 décembre 2014) étaient liés à d'autres passifs. Les lettres de crédit ont été obtenues par la Compagnie en vertu de ses facilités de lettres de crédit bilatérales. Les instruments de garantie viennent à échéance à diverses dates entre 2015 et 2018.

La Compagnie n'avait pas comptabilisé de passif au 30 juin 2015 relativement à ces instruments de garantie, puisqu'ils sont liés à la performance future de la Compagnie et la Compagnie ne s'attendait pas à effectuer de paiements en vertu de ces instruments de garantie.

### 11 – Instruments financiers

#### *Instruments financiers dérivés*

La Compagnie utilise à l'occasion des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt. La Compagnie n'a que peu recours aux instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques, et elle ne possède ni n'émet aucun instrument financier dérivé à des fins de transaction ou de spéculation. Au 30 juin 2015, la Compagnie avait des contrats de change à terme en vigueur d'une valeur nominale de 350 M\$ US (350 M\$ US au 31 décembre 2014). Les changements de la juste valeur des contrats à terme, qui découlent de la variation des taux de change, sont comptabilisés au poste Autres produits de l'État consolidé des résultats lorsqu'ils se produisent. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2015, la Compagnie a comptabilisé, une perte de 7 M\$ et un gain de 29 M\$, avant impôts, respectivement, liés aux contrats de change à terme, contre néant et un gain de 10 M\$, avant impôts, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2014. Au 30 juin 2015, la Compagnie a inscrit un gain non réalisé de 38 M\$ (9 M\$ au 31 décembre 2014) lié aux contrats de change à terme, dans le poste Autres actifs à court terme du Bilan consolidé.

#### *Juste valeur des instruments financiers*

La valeur comptable de la Trésorerie et équivalents, des Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions, des Débiteurs, des Autres actifs à court terme et des Crédeurs et autres se rapproche de la juste valeur.

Le poste Actif incorporel et autres actifs comprend des placements sous forme de titres de participation dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur, à l'exception de certains placements comptabilisés au coût dont la juste valeur est estimée selon la quote-part de la Compagnie de l'actif net sous-jacent. Les placements sont classés dans la catégorie de niveau 3 étant donné que leur juste valeur s'appuie sur des données importantes non observables. Au 30 juin 2015, les placements de la Compagnie avaient une valeur comptable de 63 M\$ (58 M\$ au 31 décembre 2014) et une juste valeur de 196 M\$ (183 M\$ au 31 décembre 2014).

La juste valeur de la dette de la Compagnie est estimée selon les valeurs à la cote des titres d'emprunt identiques ou semblables ainsi que selon les flux monétaires actualisés aux taux d'intérêt en vigueur de titres d'emprunt dont les modalités, la notation de la société et la durée restante à l'échéance sont semblables. La dette de la Compagnie est classée dans la catégorie de niveau 2. Au 30 juin 2015, la dette de la Compagnie avait une valeur comptable de 9 344 M\$ (8 409 M\$ au 31 décembre 2014) et une juste valeur de 10 488 M\$ (9 767 M\$ au 31 décembre 2014).

Des renseignements supplémentaires sur la juste valeur des instruments financiers, dont une description du classement hiérarchique de la juste valeur qui définit les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans les catégories de niveau 1, de niveau 2 ou de niveau 3, sont donnés à la Note 17, Instruments financiers, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

## Quelques statistiques ferroviaires – non vérifiées

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Mesures financières</b>				
<b>Indicateurs de performance financière clés</b>				
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	3 125	3 116	6 223	5 809
Produits marchandises ferroviaires (en millions de dollars)	2 927	2 942	5 907	5 520
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 362	1 258	2 425	2 078
Bénéfice par action dilué rajusté (en dollars) <sup>1)</sup>	1,15	1,03	2,01	1,68
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	530	776	1 051	1 270
Acquisitions d'immobilisations (en millions de dollars)	659	482	1 127	730
Rachats d'actions (en millions de dollars)	404	365	833	730
Dividendes par action (en dollars)	0,3125	0,2500	0,6250	0,5000
<b>Situation financière</b>				
Actif total (en millions de dollars)	33 605	30 634	33 605	30 634
Passif total (en millions de dollars)	19 651	17 291	19 651	17 291
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	13 954	13 343	13 954	13 343
<b>Ratio financier</b>				
Ratio d'exploitation (%)	56,4	59,6	61,0	64,2
<b>Mesures d'exploitation <sup>2)</sup></b>				
<b>Statistiques d'exploitation</b>				
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	110 709	116 243	222 099	217 719
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	55 713	60 081	112 842	113 415
Wagons complets (en milliers)	1 414	1 463	2 767	2 702
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	19 500	19 800	19 500	19 800
Effectif (à la fin de la période)	24 761	24 875	24 761	24 875
Effectif (moyenne de la période)	25 177	24 565	25 206	24 161
<b>Mesures d'exploitation clés</b>				
Produits marchandises ferroviaires par TMC (en cents)	5,25	4,90	5,23	4,87
Produits marchandises ferroviaires par wagon complet (en dollars)	2 070	2 011	2 135	2 043
TMB par effectif moyen (en milliers)	4 397	4 732	8 811	9 011
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	1,59	1,60	1,71	1,71
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,49	0,48	0,54	0,53
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	106,0	112,3	220,3	219,2
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	2,73	3,84	2,79	3,90
TMB par gallon US de carburant consommé	1 044	1 035	1 008	993
Temps de séjour dans les triages (en heures)	14,6	15,4	15,7	17,4
Vitesse des trains (milles par heure)	26,2	26,2	25,5	25,1
<b>Indicateurs de sécurité <sup>3)</sup></b>				
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	1,46	1,47	1,55	1,78
Taux d'accidents (par million de train-milles)	2,49	2,42	2,48	2,40

1) Veuillez vous reporter à la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour l'explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

2) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont établis à partir des données estimées alors connues et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible; par conséquent, certaines données comparatives ont été retraitées. La définition de ces indicateurs est donnée sur notre site Web, à [www.cn.ca/glossaire](http://www.cn.ca/glossaire).

3) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

## Renseignements complémentaires – non vérifiés

	Pour les trois mois terminés le 30 juin				Pour les six mois terminés le 30 juin			
	2015	2014	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) <sup>1)</sup>	2015	2014	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) <sup>1)</sup>
<b>Produits d'exploitation (en millions de dollars)</b>								
Produits pétroliers et chimiques	586	564	4 %	(4 %)	1 229	1 132	9 %	-
Métaux et minéraux	351	370	(5 %)	(14 %)	728	678	7 %	(2 %)
Produits forestiers	424	393	8 %	(1 %)	842	732	15 %	6 %
Charbon	148	201	(26 %)	(32 %)	307	383	(20 %)	(26 %)
Produits céréaliers et engrais	489	526	(7 %)	(12 %)	1 024	957	7 %	1 %
Intermodal	728	716	2 %	(3 %)	1 417	1 337	6 %	2 %
Véhicules automobiles	201	172	17 %	7 %	360	301	20 %	9 %
<i>Total – Produits marchandises ferroviaires</i>	<b>2 927</b>	<b>2 942</b>	<b>(1 %)</b>	<b>(7 %)</b>	<b>5 907</b>	<b>5 520</b>	<b>7 %</b>	<b>-</b>
Autres produits d'exploitation	198	174	14 %	5 %	316	289	9 %	1 %
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	<b>3 125</b>	<b>3 116</b>	<b>-</b>	<b>(7 %)</b>	<b>6 223</b>	<b>5 809</b>	<b>7 %</b>	<b>-</b>
<b>Tonnes-milles commerciales (en millions)</b>								
Produits pétroliers et chimiques	12 425	12 779	(3 %)	(3 %)	26 042	25 658	1 %	1 %
Métaux et minéraux	5 430	6 018	(10 %)	(10 %)	11 141	11 027	1 %	1 %
Produits forestiers	7 605	7 582	-	-	14 847	14 137	5 %	5 %
Charbon	3 916	5 733	(32 %)	(32 %)	8 126	11 027	(26 %)	(26 %)
Produits céréaliers et engrais	11 783	14 073	(16 %)	(16 %)	24 727	25 386	(3 %)	(3 %)
Intermodal	13 493	13 048	3 %	3 %	26 086	24 709	6 %	6 %
Véhicules automobiles	1 061	848	25 %	25 %	1 873	1 471	27 %	27 %
<i>Total – Tonnes-milles commerciales</i>	<b>55 713</b>	<b>60 081</b>	<b>(7 %)</b>	<b>(7 %)</b>	<b>112 842</b>	<b>113 415</b>	<b>(1 %)</b>	<b>(1 %)</b>
<b>Produits marchandises ferroviaires/TMC (en cents)</b>								
Produits pétroliers et chimiques	4,72	4,41	7 %	(1 %)	4,72	4,41	7 %	(1 %)
Métaux et minéraux	6,46	6,15	5 %	(4 %)	6,53	6,15	6 %	(3 %)
Produits forestiers	5,58	5,18	8 %	(1 %)	5,67	5,18	9 %	1 %
Charbon	3,78	3,51	8 %	(1 %)	3,78	3,47	9 %	1 %
Produits céréaliers et engrais	4,15	3,74	11 %	5 %	4,14	3,77	10 %	4 %
Intermodal	5,40	5,49	(2 %)	(6 %)	5,43	5,41	-	(4 %)
Véhicules automobiles	18,94	20,28	(7 %)	(14 %)	19,22	20,46	(6 %)	(14 %)
<i>Total – Produits marchandises ferroviaires par TMC</i>	<b>5,25</b>	<b>4,90</b>	<b>7 %</b>	<b>-</b>	<b>5,23</b>	<b>4,87</b>	<b>7 %</b>	<b>-</b>
<b>Wagons complets (en milliers)</b>								
Produits pétroliers et chimiques	158	160	(1 %)	(1 %)	322	321	-	-
Métaux et minéraux	243	267	(9 %)	(9 %)	480	474	1 %	1 %
Produits forestiers	112	113	(1 %)	(1 %)	221	213	4 %	4 %
Charbon	105	141	(26 %)	(26 %)	220	266	(17 %)	(17 %)
Produits céréaliers et engrais	147	172	(15 %)	(15 %)	301	312	(4 %)	(4 %)
Intermodal	581	547	6 %	6 %	1 103	1 004	10 %	10 %
Véhicules automobiles	68	63	8 %	8 %	120	112	7 %	7 %
<i>Total – Wagons complets</i>	<b>1 414</b>	<b>1 463</b>	<b>(3 %)</b>	<b>(3 %)</b>	<b>2 767</b>	<b>2 702</b>	<b>2 %</b>	<b>2 %</b>
<b>Produits marchandises ferroviaires/wagon complet (en dollars)</b>								
Produits pétroliers et chimiques	3 709	3 525	5 %	(3 %)	3 817	3 526	8 %	-
Métaux et minéraux	1 444	1 386	4 %	(5 %)	1 517	1 430	6 %	(3 %)
Produits forestiers	3 786	3 478	9 %	-	3 810	3 437	11 %	2 %
Charbon	1 410	1 426	(1 %)	(9 %)	1 395	1 440	(3 %)	(10 %)
Produits céréaliers et engrais	3 327	3 058	9 %	3 %	3 402	3 067	11 %	5 %
Intermodal	1 253	1 309	(4 %)	(8 %)	1 285	1 332	(4 %)	(8 %)
Véhicules automobiles	2 956	2 730	8 %	(1 %)	3 000	2 688	12 %	2 %
<i>Total – Produits marchandises ferroviaires par wagon complet</i>	<b>2 070</b>	<b>2 011</b>	<b>3 %</b>	<b>(4 %)</b>	<b>2 135</b>	<b>2 043</b>	<b>5 %</b>	<b>(2 %)</b>

Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont établies à partir des données estimées alors connues et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

1) Veuillez vous reporter à la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour l'explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

## Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non vérifiées

### Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes de la Compagnie et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Toutefois, l'exclusion de tels éléments dans le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures rajustées ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Il est conseillé au lecteur de prendre connaissance de toute l'information présentée dans les États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de 2015 de la Compagnie et les Notes afférentes.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2015, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 928 M\$, ou 1,15 \$ par action après dilution, et de 1 632 M\$, ou 2,01 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2015 excluent une charge d'impôts reportés sur les bénéfices de 42 M\$ (0,05 \$ par action après dilution) découlant de l'augmentation d'un taux d'impôt provincial sur les sociétés.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2014, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 847 M\$, ou 1,03 \$ par action après dilution, et de 1 398 M\$, ou 1,68 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées pour les six mois terminés le 30 juin 2014 excluent un gain de 80 M\$, ou 72 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution) sur la cession de la subdivision de Deux-Montagnes, y compris le tunnel du Mont-Royal, ainsi que de la voie et du chemin de roulement (collectivement, le « Deux-Montagnes »).

Le tableau ci-après fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014, et des mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes.

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<i>En millions, sauf les données relatives aux actions</i>				
Bénéfice net tel que déclaré	886 \$	847 \$	1 590 \$	1 470 \$
<i>Rajustements :</i>				
Autres produits	-	-	-	(80)
Charge d'impôts sur les bénéfices	42	-	42	8
<b>Bénéfice net rajusté</b>	<b>928 \$</b>	<b>847 \$</b>	<b>1 632 \$</b>	<b>1 398 \$</b>
Bénéfice de base par action tel que déclaré	1,10 \$	1,03 \$	1,97 \$	1,78 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	0,05	-	0,05	(0,09)
<b>Bénéfice de base par action rajusté</b>	<b>1,15 \$</b>	<b>1,03 \$</b>	<b>2,02 \$</b>	<b>1,69 \$</b>
Bénéfice dilué par action tel que déclaré	1,10 \$	1,03 \$	1,96 \$	1,77 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	0,05	-	0,05	(0,09)
<b>Bénéfice dilué par action rajusté</b>	<b>1,15 \$</b>	<b>1,03 \$</b>	<b>2,01 \$</b>	<b>1,68 \$</b>

## Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non vérifiées

### Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,23 \$ par 1,00 \$ US pour chacune des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2015 et à 1,09 \$ et à 1,10 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2014.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2015 aurait été inférieur de 64 M\$, ou 0,08 \$ par action après dilution, et de 120 M\$, ou 0,15 \$ par action après dilution, respectivement.

### Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. La Compagnie estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile de la performance puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes et les occasions stratégiques.

La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte des variations des liquidités et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions et de l'incidence des principales acquisitions, s'il y a lieu.

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 203 \$	1 273 \$	2 195 \$	1 918 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(662)	(494)	(1 143)	(668)
<i>Flux de trésorerie nets générés, avant les activités de financement</i>	541	779	1 052	1 250
<i>Rajustement : Variation des liquidités et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions</i>	(11)	(3)	(1)	20
<b><i>Flux de trésorerie disponibles</i></b>	<b>530 \$</b>	<b>776 \$</b>	<b>1 051 \$</b>	<b>1 270 \$</b>

## Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non vérifiées

### Mesures de la solvabilité

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté constitue une mesure utile de la solvabilité, car il reflète le levier financier réel de la Compagnie. De même, le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple est une autre mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette. La Compagnie exclut les Autres produits de son calcul du BAIIA. Cependant, puisque ces mesures rajustées ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, il se peut qu'elles ne soient pas comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés et ne doivent donc pas être examinées isolément.

#### Ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté

	30 juin	2015	2014
Ratio capitaux empruntés/capitaux investis <sup>1)</sup>		40,1 %	36,5 %
Ajouter : Effet de la valeur actuelle des engagements en vertu de contrats de location-exploitation <sup>2)</sup>		1,6 %	1,6 %
<b>Ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté</b>		<b>41,7 %</b>	<b>38,1 %</b>

#### Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

En millions, à moins d'indication contraire	Pour les 12 mois terminés le 30 juin	2015	2014
Capitaux empruntés		9 344 \$	7 661 \$
Ajouter : Valeur actuelle des engagements en vertu de contrats de location-exploitation <sup>2)</sup>		647	563
<b>Capitaux empruntés rajustés</b>		<b>9 991</b>	<b>8 224</b>
Bénéfice d'exploitation		4 971	4 129
Ajouter : Amortissement		1 118	1 008
<b>BAIIA (à l'exclusion des Autres produits)</b>		<b>6 089</b>	<b>5 137</b>
Ajouter : Intérêts implicites afférents aux contrats de location-exploitation		30	28
<b>BAIIA rajusté</b>		<b>6 119 \$</b>	<b>5 165 \$</b>
<b>Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple</b>		<b>1,63 fois</b>	<b>1,59 fois</b>

1) Le ratio capitaux empruntés/capitaux investis représente la dette à long terme totale plus la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an, divisée par la somme de la dette totale et de l'avoir des actionnaires.

2) Les engagements en vertu de contrats de location-exploitation ont été actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite de la Compagnie pour chaque période présentée.

L'augmentation du ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté de la Compagnie au 30 juin 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, s'explique principalement par un accroissement du niveau d'endettement causé essentiellement par le niveau plus faible du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US en vigueur à la date du bilan. Le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple de la Compagnie a également augmenté en raison d'un niveau d'endettement plus élevé au 30 juin 2015, qui a été neutralisé en partie par la hausse du bénéfice d'exploitation réalisé pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2015, par rapport à la période de douze mois terminée le 30 juin 2014.